

ALGERIE TELECOM

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS - J I J E L

Réf : DOT/SDT/DRA/SRU/ 39 /2022

Jijel le : 10.08.2022

MISE EN DEMEURE

* Identification des parties :

- Service contractant : la direction opérationnelle d'Algérie télécom Jijel
- Partenaire contractant. Entreprise : **AZOUZ LOTFI** représentée par son gérant
Mr **AZOUZ LOTFI** , sis à : **CITE CHERAKAT HAMMA BOUZIANE**

* Identification de l'opération

- Contrat N° : 19/AT/SDT/DRA/2021
- ODS de démarrage des travaux : **120** du **26.12.2021**
- Projet : **DEVELOPEMENT RESEAU DE DISTRIBUTION OPTIQUE ODN - CITE 160 LOGTS LSP AMALA**
- date d'ouverture : **29 .05.2022**

Objet de la mise en demeure :

Il nous a été signalé l'absence de votre entreprise depuis le **11.07.2022** à ce jour sans aucune justification ce qui constitue un non-respect de vos engagement envers le contractant.

A cet effet, et à compter de la date de parution dans le site WEB D'ALGERIE TELECOM, nous avons le regret de vous mettre en demeure pour la reprise immédiate des travaux sans retardation .

En cas de non prise en charge, Algérie télécom se réserve tous les droits de prendre les disposition contractuelles adéquates à ce sujet .



Le Directeur

Jijel le,.....
Le Directeur Opérationnel
des Télécommunications de Jijel
Signé : Youcef BALLIL